



ISSOIRE, le : mardi 09 juin 2009

APPAREILS CONCERNES :
APM20 et APM 30 tous numéros de série

OBJET :
Utilisation d'essence contenant de l'éthanol

APPLICABILITE

La présente Lettre-Service est applicable aux avions APM20 Lionceau et APM30 LION tous numéros de série.

RAISON

Depuis la certification du Lionceau APM20 en juin 2000, les normes européennes concernant l'essence automobile évoluent régulièrement dans le but d'augmenter la quantité d'éthanol qu'elle peut contenir. La prochaine étape sera la norme « E10 » qui autorisera jusqu'à 10% d'éthanol et devrait être mise en application vers 2010.

Le constructeur ROTAX, a précisé récemment que, jusqu'à 10% d'éthanol dans l'essence, cette évolution n'avait pas d'incidence sur le fonctionnement du moteur type 912 qui équipe APM20 et APM30.

L'objectif de cette Lettre Service est de présenter notre position en tant que constructeur de ces aéronefs.

DESCRIPTION

Nous avons pris contact avec notre fabricant de tuyauteries d'essence afin de d'obtenir sa position concernant sa production. A ce jour, nous n'avons pas eu de réponse.

Nous n'avons aucun élément nous permettant de définir comment se comportera dans le temps la structure du réservoir d'essence en matériaux composites. Nous y travaillons.

Enfin, il est possible que la présence d'éthanol ait une influence sur la formation de vapeur dans le circuit de carburant. Nous ferons prochainement de nouveaux essais en vol avec de l'essence « chaude » afin de s'assurer que le circuit carburant des APM20 et APM30 ne génère pas le phénomène connu sous le nom de « Vapor Lock ».

ACTION CORRECTIVE

En attendant le résultat de nos travaux, nous déconseillons l'utilisation d'essence automobile contenant de l'éthanol.

DELAI D'APPLICATION

Immédiat.

A NOTER

APM20 et APM30 sont équipés d'un témoin de pression d'essence qui s'allume lorsque la pression d'essence à l'entrée du carburateur passe en dessous de la pression minimale recommandée par ROTAX. Il est possible de voir ce témoin s'allumer par temps chaud, notamment, mais pas seulement, lors de longues attentes avant le décollage. Il faut alors mettre en marche la pompe électrique pour rétablir cette pression et vérifier l'extinction du témoin de pression. S'il ne s'éteint pas, appliquer les directives du Manuel de Vol correspondant à la situation dans laquelle l'évènement se produit.